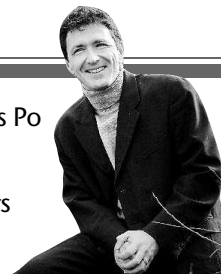


La gestion de l'Etat

L'auteur. Pascal Jan est professeur de droit public à Sciences Po Bordeaux, où il dirige également le centre de préparation à l'Ecole nationale d'administration. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés notamment au Conseil constitutionnel.



Le sujet. Comme chaque année, le premier président de la Cour des comptes a remis la semaine dernière son rapport au président de la République. Que peut-on attendre de cette institution qui ne dispose pas de moyens de contrainte ?

CARTE BLANCHE. Par Pascal Jan

La Cour et les comptes

La présentation au président de la République du rapport annuel d'activité de la Cour des comptes suscite toujours un intérêt particulier de la presse et des Français. Il faut dire qu'à l'heure où les pouvoirs publics réclament aux citoyens de consentir de nombreux sacrifices dans le but de maîtriser la dépense publique, notamment sociale, les erreurs et fautes dans la gestion des crédits et des fonds publics sont particulièrement mal ressenties. L'édition 2005 ne déroge pas à l'usage. Mais, au-delà de telles ou telles dérives financières et insuffisances relevées par la Cour, la question essentielle est celle de la portée et de l'utilité des observations des magistrats financiers. Quel est l'impact du rapport sur les autorités budgétaires et gestionnaires ? Les méthodes gestionnaires s'en trouvent-elles modifiées au point d'optimiser l'engagement des crédits ?

A première vue, on peut légitimement douter de l'utilité concrète du rapport, pour deux séries de raisons.

Tout d'abord, toutes les initiatives de la Cour des comptes ou les bonnes intentions gouvernementales tendant à institutionnaliser le suivi des observations de la Cour ont échoué lamentablement.

Ensuite, ces mêmes observations sont dépourvues de toute valeur juridique. Enfin, pour le respect des droits de la défense, la Cour restreint l'information

publique aux affaires qui échappent à une procédure de jugement devant ses formations.

Pourtant, forcée est de constater que, même privée d'un pouvoir de contrainte, la Cour influence réellement par ses propos publiés la gestion des administrations publiques. De nombreux efforts ont été déployés en ce sens avec la mise au

conduit à une réorganisation substantielle, même si encore incomplète, des régimes indemnitaires des hauts fonctionnaires civils de l'Etat.

Par ses remarques et observations, la Cour a ainsi fortement contribué non seulement à la dénonciation d'un système opaque, complexe et illégal de certaines primes, mais encore a, par

annuel à l'aune de simples considérations juridiques. D'autant que ce document s'inscrit uniquement dans la mission constitutionnelle d'assistance de la Cour des comptes aux pouvoirs publics.

Par ailleurs, de nombreuses autres considérations peuvent être versées positivement au dossier de la portée du rapport annuel. Par exemple, les observations de la Cour ont un effet dissuasif sur les administrateurs peu enclins à maîtriser la dépense, mais peu désireux de figurer dans le prochain rapport public.

A un tout autre niveau d'analyse, la nation dispose avec le rapport annuel et les rapports particuliers qui y sont joints depuis 1991 d'une expertise objective, fiable et indépendante du ministère de l'Economie et des Finances sur le bon emploi des fonds publics. Ce n'est pas un luxe. C'est même une nécessité trop peu développée dans notre pays.

Comment ne pas se féliciter, en effet, de l'annonce faite par le président Seguin d'un bilan de l'utilisation des fonds « tsunami » recueillis dernièrement en France ?

Le rapport contient, en outre, de nombreux renseignements sur l'activité juridictionnelle des chambres régionales des comptes compétentes à l'égard des collectivités territoriales, dont l'importance ne cesse de croître au fil des ans et des mesures législatives de décentralisation.



Même privée d'un pouvoir de contrainte, la Cour des comptes influence réellement la gestion des administrations publiques

point de méthodes de contrôle efficaces et une politique de communication judicieuse, qui renforce le caractère public du rapport.

La Cour des comptes réexamine ainsi les dossiers sur lesquels des observations critiques avaient été formulées. Elle déploie à cette occasion non pas un pouvoir répressif mais persuasif tout aussi efficace, compte tenu des rigidités structurelles administratives. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, emprunté au rapport 2004, suffit à étayer ce propos.

Dans le domaine de la fonction publique d'Etat, les magistrats financiers se félicitent de constater que leurs nombreuses observations contenues dans des rapports publics particuliers et son rapport annuel 2002 ont

ses suggestions, facilité la réforme (rebudgétisation des primes, par exemple) en dépit des réticences et freins de toutes sortes rencontrés dans les administrations concernées. Désormais, la transparence règne là où l'opacité et les pratiques illégales dominaient il y a quelques années encore.

Bien évidemment, toutes les remarques de la Cour n'emportent pas l'adhésion des responsables politiques et administratifs. Dans son rapport d'activité 2004, la Cour déplore ainsi que ses recommandations pour mener à bien, rapidement et dans de bonnes conditions financières, le désamiantage de l'université de Jussieu soient demeurées sans effet.

Il serait donc bien réducteur de juger de l'utilité du rapport

A LIRE. Jean Bothorel s'est penché sur le destin du flamboyant Jean-Jacques Servan-Schreiber

La trajectoire d'un séducteur

Peu à peu s'estompé le souvenir de Jean-Jacques Servan-Schreiber, placé « hors la vie » du fait d'une maladie neuro-végétative. Retrouver les séquences connues — et beaucoup d'épisodes secrets, qu'il était sans doute temps de révéler — de son existence peu banale nous permet pourtant de revivre quarante ans de notre histoire. Il n'y a d'ailleurs pas d'autre méthode que la chronologie pour approcher un personnage moins facile à cerner qu'il n'y paraît.

Parfois dépeint en « journaliste de génie » du fait de la réussite de l'aventure de « l'Express », JJSS n'aimait pas cette étiquette. Il se voulait avant tout « éditorialiste », c'est-à-dire éveillé d'idées et inventeur de concepts. Dire aux dirigeants français, voire du monde entier, comment ils devraient agir et se comporter, voilà ce qu'il a aimé passionnément.

Desseins extravagants. Polytechnicien et « fils préféré » d'une

mère qui l'a idolâtré, il a souvent donné l'impression de mettre une intelligence certaine au service de desseins extravagants. Mauvais homme d'affaires (le livre raconte notamment ses déboires au Brésil à la fin des années 40), il gaspilla des sommes colossales, puisées dans la trésorerie des entreprises, lors de ses tentatives d'implantation politique personnelle ou pour soutenir ses « champions » successifs, Pierre Mendès France et Gaston Defferre. Selon Claude Imbert, « son destin était d'avoir raison sur l'aventure humaine et de se tromper sur lui-même ».

« Pilote de chasse » ou « lieutenant en Algérie », il se forgea une légende en la romançant à l'excès. Car son sens déontologique à éclipses — ce que l'on sait aujourd'hui sur certains de ses « bidonnages » est accablant — et les rapports étranges qu'il entretenait avec la vérité n'en font pas un héros sympathique. Ses « Mémoires » sont truffés de menson-

ges probables ou avérés, à commencer par sa rencontre hautement invraisemblable avec Hitler. Les membres du clan, ou plutôt des deux clans (les enfants de Robert et ceux d'Emile) Servan-Schreiber ont parlé avec sincérité à l'auteur, qui a su les mettre en confiance. Si l'homme les a souvent protégés ou fait vivre, plusieurs d'entre eux racontent de singulières mesquineries ou de petites manœuvres sidérantes.

La face noire. C'est la face noire de JJSS, qui cultivait depuis sa jeunesse studieuse et brillante un fort sentiment de supériorité dénué de toute autodérision. Il faut dire que les femmes ne l'ont pas beaucoup aidé. Si ses mariages chaotiques avec Madeleine Chapsal et Sabine de Fouquières (qu'il a « re-épousée » en 1996 aux Etats-Unis) sont aussi connus que sa liaison tumultueuse avec Françoise Giroud, quantité d'autres succès féminins l'ont confirmé dans une image de séducteur

froid qui se contentait en général d'aborder ses futures conquêtes en leur demandant : « Etes-vous intuitive ou déductive ? »

On notera d'ailleurs avec amusement, dans le plus pur style « Cherchez la femme », qu'il y avait sans doute une histoire d'amour (ou quelque chose de ressemblant) dans l'ébouriffant épisode connu sous l'appellation générique de « Bataille de Bordeaux » : la candidature surprise de JJSS, député de Lorraine, contre Jacques Chaban-Delmas lors d'une législative partielle en 1970.

Une arquebusade électorale qui contribua sans doute à « décrédibiliser » en politique un peu plus le fondateur de « l'Express », cet « homme de gauche au sens vague du terme » au dire du fort talentueux Jean Bothorel.

• Jean-François Bège

« Celui qui voulait tout changer », par Jean Bothorel (Robert Laffont, 480 pages, 21 euros).

A lire

Politique

Frédéric Charpier
« Génération Occident »

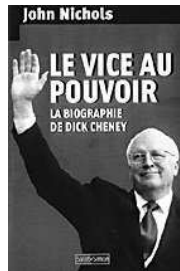


Ils étaient étudiants, nationalistes à tout crin et violemment anticomunistes. Les bastons qui les opposèrent à Paris et dans quelques villes de province aux « cocos », aux « bolchos » puis aux « gauchos » dans les années qui précédèrent et suivirent 68 en firent la fraction la plus visible de l'extrême droite. Puis, après 74, vint le temps des reclassements. Certains montèrent dans le train du giscardisme et sont aujourd'hui ministres ou universitaires, d'autres rallièrent le Front national. Charpier retrace avec une assez grande précision l'histoire agitée de ce mouvement.

Le Seuil. 356 pages. 22 euros.

International

John Nichols
« Le Vice au pouvoir »



Ecrit par un journaliste du « New York Times » et du « Chicago Tribune », cette biographie du vice-président américain

Dick Cheney n'a rien d'une hagiographie. Epluchant le parcours du « marionnettiste de George Bush », Nichols trace un portrait glaçant de cet homme au point de jonction des réseaux d'affaires et des réseaux politiques, animé par une idéologie simpliste, menacé à plusieurs reprises par des dossiers compromettants et toujours capable de rebondir.

Saint-Simon. 238 pages. 18 euros.

Economie

Loretta Napoleoni
« Qui finance le terrorisme international ? »



A cette bonne question, l'auteur apporte une série de réponses et aussi d'autres questions, toujours plus embarrassantes. Car à la source financière ne figurent pas, loin s'en faut, que des Etats voyous. Et si l'argent n'a pas d'odeur, les circuits financiers n'ont pas d'idéologie ni de morale.

Complexe mais instructif. Autrement. 360 pages. 22,95 €.